
Avocats non salariés : changement de classe retraite complémentaire

Le changement de classe permet de cotiser plus ou moins, et donc d'acquérir plus ou moins de points de retraite qui serviront au calcul de la pension. Pour plus de précisions, voir notre fiche pratique "Cotisations - Changement de classe complémentaire".

[Retour à la rubrique des actualités](#)